

Service
Poste
Activité

Désignation du produit dangereux

RIMANO® 2

Dangers pour l'homme et l'environnement



Provoque une sévère irritation des yeux.

Mesures de protection et modes de comportement



Veiller à une bonne ventilation/aération du poste de travail.

Ne pas fumer, manger et boire dans les locaux de travail et de stockage. Ne pas conserver de produits alimentaires, de boissons ou de tabac.

Signaler immédiatement tout incident au supérieur. Effectuer avec précaution les réparations appropriées. Les conduites doivent être complètement vidées.

Lunettes de protection étanches (EN 166)

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374).

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm.

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm.

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps: Pas d'exigences particulières dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Comportement en cas de danger

Dans le cas d'une lutte contre l'incendie, se conformer exactement aux instructions d'exploitation.

Eviter le contact avec le sol, les surfaces et les eaux souterraines. Retirer le récipient (en cas de fuite) de la zone d'évacuation si cela est possible sans risques. Récupérer le produit qui fuit avec un matériau absorbant non combustible (par exemple du sable, de la terre, du kieselguhr, de la vermiculite), le ramasser et le stocker dans un conteneur à déchets étiqueté conformément aux réglementations légales locales / nationales pour élimination (regardez FDS partie 13). Au final éliminer les traces restantes avec de l'eau.

Premiers secours



Après contact avec les yeux, rincer plusieurs minutes avec de l'eau et consulter, sans délai, un oculiste.

Après inhalation, donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'ingestion, rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Secouriste - voir le plan d'alarme et d'urgence interne

Elimination des déchets



Ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers. Ne pas jeter à l'égout.